

## Administration communale

Rue du Village 10  
1081 Montpreveyres  
Tél. 021 903 25 13  
admin@montpreveyres.ch

## Horaires d'ouverture

**Grefe municipal**  
Les mardis, mercredis et jeudis,  
de 8h30 à 11h30

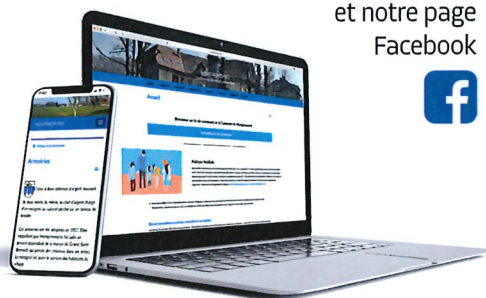
**Contrôle des habitants**  
Les mardis de 8h30 à 11h30  
et de 17h00 à 19h00

**Bourse communale**  
Les lundis de 13h30 à 16h00

**Déchetterie communale**  
Les mercredis de 15h00 à 17h00  
(dès le 31 mars de 15h30 à 18h30)  
et les samedis de 9h00 à 11h30  
Fermeture les jours de fort enneigement

## Plus d'informations...

... sur notre site [www.montpreveyres.ch](http://www.montpreveyres.ch)  
et notre page Facebook



## Impressum

Publication officielle de  
la Commune de Montpreveyres  
Parution trimestrielle. Tirage: 380 exemplaires  
Graphisme: Steve Guenat, Mézières  
Imprimé dans le Canton de Vaud  
par Imprimés Services Sàrl



## Calendrier des manifestations

14, 15 et 16 mars

**Théâtre de l'ouvre-boîte: La Punaise**  
Encore quelques dates pour la pièce  
de Jean-Michel Gavin, suivi de *Elsandy*,  
concert folk rock. Vous reconnaîtrez des  
Rossignols parmi cette joyeuse troupe,  
venez les applaudir sans réserve.

19 mars

**Permanence-conseil constructions**  
10h00 à 12h00  
Envoyer un mail à [admin@montpreveyres.ch](mailto:admin@montpreveyres.ch)  
en indiquant brièvement la nature du projet  
et en laissant vos coordonnées.

21 mars

**Conseil général**  
Salle des Balances, 20h15  
C'est l'occasion de vous impliquer acti-  
vement dans la vie de votre village, vous  
pouvez venir en auditeur.rice et/ou vous  
faire assementer sur place.

27 avril

**Forum de proximité:**  
**présentation du projet d'urbanisme**  
9h30 à 12h00  
Venez nous rejoindre pour un café ou une ver-  
rée, c'est l'occasion aussi de nous rencontrer.

25 mai

**Compost en folie,**  
**moment récréatif à la déchetterie**  
9h00 à 12h00  
Réservez la date pour un moment convivial.

## Recherche bénévoles

## A inscrire dans votre répertoire

Le Groupement des chauffeurs bénévoles  
de la région Oron/Mézières vous permet  
de vous rendre à un rdv médical facile-  
ment et gratuitement. Vous pouvez les  
contacter au 079 548 45 46 ou par mail à  
[coorgbom@gmail.com](mailto:coorgbom@gmail.com). La demande doit  
impérativement parvenir au moins 24  
heures à l'avance! N'hésitez pas à les

11 juin

**Permanence-conseil constructions**  
17h00 à 19h00

13 juin

**Conseil général**  
Salle des Balances, à 20h15

10 au 14 juillet

**Grande manifestation** entre Mézières  
et Servion organisée par les Jeunesses de  
Montpreveyres-Les Cullayes, Mézières et  
Ropraz avec du sport, de la musique et de  
la bonne humeur.

1<sup>er</sup> août

**Fête nationale**  
Cette année, le 1<sup>er</sup> août aura lieu exception-  
nellement sur le site des Rencontres RMC à  
Mézières.

23 et 24 août

**La Bouêlée Festival**  
Cette année, votre festival villageois  
aura lieu dans un nouveau format: sur  
deux soirées, derrière la Grande Salle des  
Balances au grand air. Ce sera aussi  
l'occasion d'accueillir les nouveaux ha-  
bitants, résidents naturalisés et jeunes  
ayant atteint la majorité en 2022 et 2023.  
Plus d'informations prochainement  
sur [laboulee.ch](http://laboulee.ch)

contacter également si vous souhaitez  
devenir chauffeurs bénévoles de cette  
précieuse association.



# Le Chant du Rossignol

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE DE MONTPREVEYRES



## Le mot de la Muni

**Carol Gachet**  
Vice-syndique



## Etes-vous poubelloseptiques?

Certain.e.s l'auront constaté, pour d'autres ce sera passé  
inaperçu, la Municipalité a temporairement retiré les diffé-  
rentes poubelles se trouvant précédemment sur la place  
des Vernettes à proximité de l'épicerie. Ces containers peu  
pratiques n'avaient de recyclage que le nom - et la couleur -  
car y étaient jetés, en vrac et sans distinction, de nombreux  
objets hétéroclites, parfois en quantité débordantes.  
M. Cani - que nous remercions au passage - tenancier de  
notre chère épicerie et pâtissier hors pair, a mis à dispo-  
sition une poubelle verte dans laquelle peuvent être déposés,  
en toute sérénité, des emballages majoritairement issus  
d'achats de son commerce. Une autre poubelle sera à dispo-  
sition prochainement - comme c'était le cas précédemment  
- dans le tout nouvel abribus - éclairé cette fois - qui est en  
cours de réalisation.

Les déchets sont une source de préoccupation impor-  
tante et constante, le plastique des biens de consommation  
quant à lui, un poison pour le corps et... pour la planète;  
d'où la question: faut-il multiplier les récipients à déchets  
dans les espaces publics, à la place de jeux, dans nos for-  
êts, ou inciter chacun.e à reprendre avec eux leurs  
emballages, canettes, et bouteilles vides? En l'attente  
d'une réponse adaptée, la Municipalité donne à ses admi-  
nistrés la possibilité de déposer à la déchetterie, dans des  
sacs ad hoc, les emballages plastique en tout genre qui  
sont ensuite acheminés en Suisse allemande et recyclés.  
Certains habitant.e.s ont fait état d'une diminution de plus  
de moitié du contenu de leur sac taxé depuis l'instauration  
de ce nouveau système. Une presse à papier et à plastique  
sera prochainement mise en place afin de réduire le vo-  
lume de ces déchets et ainsi les coûts liés au transport.  
Le système Gastro Vert permet de déposer au Village et à  
la Mellette, les restes de repas crus ou cuits, le coin récup  
de la déchetterie regorge de trésors insoupçonnés et un  
nouvel aménagement est en cours de réflexion pour sé-  
parer les déchets verts du compost. Alors, poubellosep-  
tiques ou pas, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées  
dans ce domaine, il y a toujours place pour des améliora-  
tions comme par exemple des cendriers aux arrêts de bus,  
même s'il semble que le sol affectionne particulièrement  
les mégots...

## Nouveautés

## Une permanence-conseil constructions pour les Rossignols

Le printemps amène une énergie de renouveau ou de réalisation  
de projets longuement réfléchis pendant l'hiver; que ce soit la  
rénovation d'un toit, l'aménagement d'une cabane de jardin, un  
couvert pour voiture, la pose de panneaux solaires, d'une pompe  
à chaleur, les questions sont nombreuses et les démarches par-  
fois complexes pour passer du projet à la réalisation.

Cette année, la Municipalité vous propose une permanence-  
conseil, 4 fois dans l'année, lors de laquelle vous pourrez poser  
les questions relatives à votre projet. Un représentant du  
bureau technique ABA partenaires, avec lequel nous travaillons  
régulièrement, et une délégation de la Municipalité seront  
présents pour vous répondre et vous conseiller.

Ce service, gratuit, est exclusivement réservé à nos admi-  
nistré.e.s et se veut un lieu de conseil, et non d'analyse ou de  
validation de dossier. Le temps de consultation est de 30 minutes  
environ. Tout.e résident.e intéressé.e peut contacter par mail  
l'administration communale [admin@montpreveyres.ch](mailto:admin@montpreveyres.ch) en indi-  
quant la date souhaitée, un bref descriptif du projet ainsi que  
ses coordonnées. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et  
nous ferons le maximum pour vous accommoder.

19 mars: 10h00 à 12h00      11 juin: 17h00 à 19h00  
17 septembre: 17h00 à 19h00      9 novembre: 10h00 à 12h00

## Station de recharge fonctionnelle









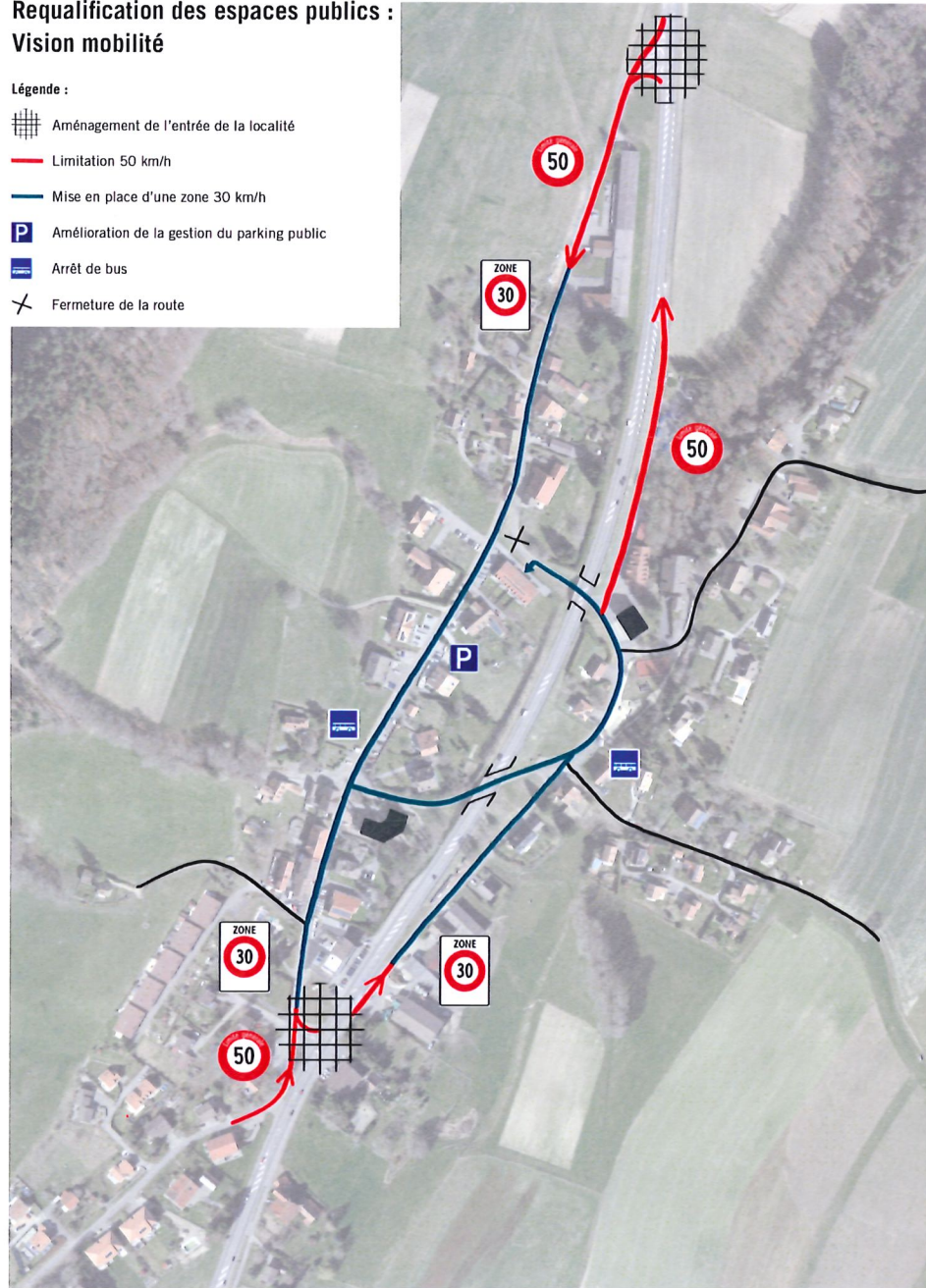
Une place de stationnement destinée à la recharge des véhicules  
électriques a été aménagée aux abords du bâtiment communal, à  
côté de l'entrée du garage de l'immeuble dit «Les Vernettes», et  
elle est désormais fonctionnelle. La recharge peut se faire sans  
surcoût pendant 4 heures. Cette station figure sur toutes les  
applications consacrées aux véhicules électriques.

## Forum de proximité - 27 avril 2024

### Requalification des espaces publics : Vision mobilité

## Légende :

-  Aménagement de l'entrée de la localité
-  Limitation 50 km/h
-  Mise en place d'une zone 30 km/h
-  Amélioration de la gestion du parking public
-  Arrêt de bus
-  Fermeture de la route



Le Conseil général a approuvé en 2023 un budget permettant de réaliser un plan d'urbanisme à Montpreveyres, pour un meilleur confort et circulation des piétons ainsi que des deux et quatre-roues. A la suite d'une étude sur le terrain, le bureau Urbaplan a rendu un rapport à la Municipalité qui, après examen, l'a présenté à la commission d'urbanisme et celle de durabilité en août 2023; des grands axes ont été dégagés et la Municipalité souhaite présenter l'état des réflexions et des démarches en cours aux Rossignols.

Que cela soit pour les futurs tronçons à 30 km/h, le renouveau de la place de jeux, un circuit pédestre au centre du village ou en forêt, l'embellissement et l'arborisation des voies de circulation, venez découvrir ces nouveaux aménagements et donner votre opinion, ce dans une ambiance conviviale autour d'un café le matin et d'un apéro en fin de séance. Nous nous réjouissons de vous retrouver le 27 avril à la salle des Balances de 9h30 à 12h00.



## Bois et lumière pour le nouvel abribus



Dans le cadre des travaux de construction du nouvel immeuble situé au centre du village, la Municipalité a décidé de remplacer l'abribus à l'identique de celui qui a été construit il y a quelques années aux abords de la place de jeux.

Cette construction mettra à l'honneur et bénéficiera d'un éclairage électrique. Ajoutons qu'une partie surélevée du nouveau quai-trottoir permettra un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient être achevés, en fonction de la météo, d'ici fin mars. Merci de votre patience.

## Les « prunes » sont - déjà - à l'honneur

### Places de stationnement à durée limitée

Même si pour l'heure les contrôles semblent être rares, ceux et celles qui stationnent au-delà des heures ou des espaces autorisés risquent d'être surpris.e.s, que ce soit au Village ou à la Mellette.

N'hésitez pas à venir vous procurer un macaron au prix de CHF 400.- annuel ou CHF 40.-/mois qui vous permet de stationner en toute quiétude sur le domaine public. Pour rappel, les places de parc devant notre épicerie n'en font pas partie.

### Chiens

Nos quatre pattes bien aimés entraînent une obligation pour leur propriétaire de les déclarer et de payer la taxe inhérente. A savoir que celle-ci finance notamment les nombreuses poubelles à «crottes» situées dans le village. Merci à tous les propriétaires de ramasser les déjections, au risque de voir le prix des taxes prendre l'ascenseur. L'amende est de CHF 150.-.

### Patrimoine naturel et paysager

Une nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) est entrée en vigueur en 2023 concernant l'abattage des arbres; elle rend caduc l'ancien règlement qui autorisait l'abattage sous certaines conditions; si vous ne voulez pas risquer de troquer votre arbre contre une «prune», renseignez-vous auprès de l'administration communale avant de prendre scie et tronçonneuse. Il en va de même pour l'abattage et le remplacement de haies.

## Rue du Village - Circulation et parking perturbés

Les Rossignols qui empruntent la rue du Village à pied ou en voiture ont sans doute subi ces dernières semaines les désagréments du chantier en cours. Que ce soit l'état du trottoir, le bruit, le déplacement - temporaire - de l'arrêt de bus, les restrictions du trafic ou des places de parc, etc.

La Municipalité a tenu à réduire au maximum les nuisances mais les travaux de chantier, fluctuant souvent au rythme de la météo, occasionnent parfois des avancées - ou des retards - imprévisibles. Le calendrier a toutefois été tenu et les aménagements extérieurs du bâtiment situé à côté de l'arrêt de bus devraient être terminés aux alentours de Pâques.

Un autre chantier, pour l'heure moins visible, situé à la hauteur de la rue du Village 9, est également en cours, mais les camions, le bruit, la poussière sont bien présents. C'est l'arrière du bâtiment qui est en travaux. Les travaux côté rue du Village, qui redonneront vie à cette ancienne bâtisse, interviendront ultérieurement.

Nul doute que ces travaux amèneront aussi leur lot de tracasseries, en lien particulièrement avec la circulation. Merci à tous les piétons de respecter la signalétique et aux deux et quatre-roues de redoubler de prudence.

## Mission: rebouchage de trous

Les abondantes précipitations, l'action du gel-dégel et les passages répétés des véhicules ont mis à mal nos routes. Rarement la formation de trous - phénomène saisonnier - n'a été aussi importante, et pas seulement chez nous. La partie nord de la rue du Village ressemblait plus à un champ de mines qu'à une voie de circulation! La solution du goudron froid appli-

quée par nos employés communaux en temps normal ne tient malheureusement pas longtemps en cette saison.

En attendant la réfection complète de la rue du Village, dont l'étude vient de démarrer, deux entreprises interviennent ces jours pour effectuer une réparation un tant soit peu durable et rendre la circulation sur nos routes plus sûre et confortable.

## Nouvelles de la déchetterie : Nuisances de chantier

**Dans la semaine du 1<sup>er</sup> avril, la déchetterie passera à l'horaire d'été: mercredi de 15h30 à 18h30 et samedi de 9h00 à 11h30.**

A noter également que les bacs d'huiles végétale et minérale sont déplacés à présent dans l'enceinte de la déchetterie.

Un rappel pour les propriétaires qui mandatent une entreprise pour l'écimage, l'élagage et/ou la taille de leurs arbres et arbustes, ils ne peuvent en aucun cas les évacuer sur le site de la déchetterie. Les entreprises ont généralement un forfait, soit inclus soit refacturé au client, qui leur donne accès à des lieux de décharge spécifiques.

Les travaux de construction peuvent être très bruyants, parfois difficilement supportables; chaque chantier a l'obligation de s'arrêter entre 12h00 et 13h00. En cas de non-respect ou si vous remarquez une autre irrégularité, faites-le savoir par mail à [admin@montpreveyres.ch](mailto:admin@montpreveyres.ch)

